

DECISION N°140-2022

**Portant validation du devis pour la formation professionnelle « Initiale -
Habitations électriques norme NF C18-510 B1(v) B2(v) BR BC H0(v) B0 »**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20221116-DAJ-DEC-22-299-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 17/11/2022

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article R.2194-5 du code de la commande publique
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'entreprise CEREF BTP

Considérant que la proposition de l'entreprise CEREF BTP située 781 rue de Thuit-Hébert
27520 GRAND BOURGTHEROULDE est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessiter de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de l'entreprise CEREF BTP pour réaliser la formation
professionnelle « Initiale - Habitations électriques norme NF C18-510 B1(v) B2(v)
BR BC H0(v) B0» pour le montant de 2 570.40 € TTC.

Marie-Lyne VAGNER